

## **1.2. Chronologie générale**

*(Source : ministère des Affaires étrangères)*

Evénements de la région des Grands Lacs	Action de la France	Action de la communauté internationale
1990	1990	1990
<p>5 juillet : le Président Habyarimana évoque la nécessité de réformes constitutionnelles</p> <p>1er octobre : Début de l'invasion du pays par les rebelles du FPR. Le gouvernement obtient une aide militaire française, belge et zaïroise. Arrestation de nombreux tutsi de l'intérieur</p> <p>2 octobre : F. Rwigyema, principal dirigeant du FPR est tué</p> <p>13 novembre : le Président Habyarimana annonce l'ouverture au multipartisme et un référendum en juin 1991. Il promet en outre que les mentions ethniques sur les documents d'identité seront supprimées (ce qui ne sera pas fait)</p> <p>3 décembre : Alexis Kanyarengwe devient Président du FPR</p> <p>28 décembre : publication d'un avant-projet de charte politique nationale recommandant le multipartisme et la création d'un poste de Premier ministre.</p>	<p>avril 1990 : visite officielle du Président Habyarimana en France</p> <p>4 octobre 1990 : mise en place de l'opération Noroît, dont le but premier est la protection des ressortissants français au Rwanda</p>	<p>23-24 octobre : la Communauté économique des Pays des Grands Lacs préconise un cessez-le-feu.</p> <p>1er novembre 1990 : la Belgique retire ses troupes du Rwanda</p>
1991	1991	1991
<p>23 janvier : raid FPR sur Ruhengeri</p>	<p>mars 1991 : mise en place du DAMI (détachement d'assistance</p>	<p>19 février : Déclaration de Dar es Salam, prévoyant une solution durable du problème des réfugiés rwandais.</p> <p>6 mars 1991 : Le Président Mobutu est chargé d'une mission</p>

<p>10 juin : promulgation par le chef de l'Etat de la nouvelle constitution, qui crée un poste de premier ministre, reconnaît le multipartisme et légalise le droit de grève pour les fonctionnaires.</p> <p>31 décembre : Formation d'un "Gouvernement de coalition" avec un seul ministre n'appartenant pas au MRND du Président Habyarimana, les trois principaux partis ayant refusé leur participation.</p>	<p>militaire et d'instruction)</p> <p>avril 1991 : visite privée du Président Habyarimana en France (Entretien avec le Président de la République le 23 avril)</p> <p>14 août 1991 : rencontre à Paris entre les Ministres des Affaires étrangères rwandais et ougandais</p> <p>21 septembre : rencontre entre Paul Kagamé (Vice-président du FPR) et Paul Dijoud (Directeur des Affaires africaines et malgaches) qui a permis d'arrêter le principe de rencontres entre des représentants du FPR et du gouvernement rwandais</p> <p>23-25 octobre 1991 : rencontre à Paris entre des émissaires du FPR et du Gouvernement rwandais</p> <p>20 novembre : Entretien du Président de la République avec le Président Habyarimana en marge du Sommet de Chaillot</p> <p>fin novembre : mise en place de la Mission d'observation française (MOF), composée d'un diplomate et de deux militaires, chargée de collecter des informations relatives aux violations de frontières entre l'Ouganda et le Rwanda</p>	<p>de médiation entre le FPR et le Gouvernement rwandais</p> <p>29 mars : accords de La N'Sele (Kinshasa) comprenant la création du Groupe des observateurs militaires de l'O.U.A.</p> <p>17 septembre : sommet de Gbadolite III restructuration du Groupe des observateurs militaires de l'OUA (et nouvel appel au cessez-le-feu)</p>
--	--	--

1992	1992	1992
<p>4 mars : massacres de tutsi dans le Bugesera (sud du pays) à l'instigation de certaines autorités</p> <p>mars : création de la coalition pour la défense de la République (CDR), affichant ouvertement un sentiment anti tutsi</p> <p>13 mars : signature du "protocole d'entente entre les partis politiques appelés à participer au gouvernement de transition"</p> <p>3 avril : nomination de M. Dismas NSENGIYAREMYE (MDR, principal mouvement d'opposition) à la Primature</p> <p>16 avril : prestation de serment du Gouvernement de coalition</p> <p>mai : <u>création de milices formées</u> par les jeunesses du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND)</p> <p>8 juillet : près de 300 000 personnes sont déplacées en raison des combats dans le nord</p>	<p>14-15 janvier 1992 : rencontre à Paris entre des émissaires du FPR et du Gouvernement rwandais</p> <p>13-15 mai 1992 : voyage du Ministre délégué à la Coopération et au développement (M. Debarge) à Kigali, Bujumbura et Kampala</p> <p>6-8 Juin 1992 : rencontre entre le gouvernement rwandais et le FPR à Paris</p> <p>10 juin : envoi en renfort d'une compagnie de militaires français</p> <p>11-16 juin : mission d'évaluation militaire française à Kigali</p> <p>Juillet 1992 : visite privée du Président Habyarimana en France (reçu en audience par le Président de la République le 16 juillet)</p> <p>22 juillet 1992 : visite de M. Paul Dijoud (DAM) à Kigali</p>	

<p>est du pays</p> <p><b>12 juillet</b> : signature à Arusha (Tanzanie) puis à Addis Abeba d'un accord de cessez le feu. Le gouvernement annonce quelques jours plus tard qu'il n'est pas respecté par le FPR</p> <p><b>Août</b> : massacres de tutsi perpétrés par les milices dans la région de Kibuye.</p> <p><b>18 août</b> : Protocole d'accord sur l'Etat de droit, signé à Arusha par le gouvernement, les partis politiques et le FPR</p> <p><b>30 octobre</b> : signature du deuxième protocole d'accord sur le "partage du pouvoir"</p> <p><b>Décembre</b> : massacres de tutsi et d'opposants hutu dans la région dont est issu le président, à Gisenyi</p>		
<p>1993</p>	<p>1993</p>	<p>1993</p>
<p><b>10 janvier</b> : les négociations d'Arusha débouchent sur un accord de partage du pouvoir entre le gouvernement rwandais et le FPR</p> <p><b>8 février</b> : violents combats dans le nord du pays, à la suite d'une offensive du FPR. Des centaines de milliers de personnes fuient en direction de Kigali.</p> <p><b>20-22 février</b> : massacres de tutsi et d'opposants dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri, Kibuye et Byumba.</p>	<p><b>6 mars</b> : la France dépose aux Nations Unies un projet de résolution pour l'envoi d'une force</p>	<p><b>8 février 1993</b> : L'OUA lance un appel à l'arrêt des hostilités</p> <p><b>25 février</b> : rencontre à Bujumbura entre le FPR et des représentants des quatre partis politiques participant au gouvernement</p> <p><b>7 mars</b> : accord de cessez-le-feu signé à Dar Es Salam (Tanzanie)</p>

<p>31 mars : le Président Habyarimana annonce qu'il démissionne de la présidence du MRNDD, ancien parti unique</p> <p>avril : création de la Radio Télévision libre des mille collines, qui, un an plus tard, incitera ouvertement au meurtre des tutsi et des hutu modérés.</p> <p>15 avril : le mandat du gouvernement de transition est prolongé de trois mois, pour lui permettre de mener à bien les négociations de paix avec le FPR</p> <p>18 mai : assassinat d'Emmanuel Gapyisi, responsable du Mouvement démocratique républicain</p> <p>17 juillet : Agathe Uwilingyimana est nommée Premier ministre. Elle est issue du Mouvement démocratique républicain.</p> <p>4 août : signature des accords de paix d'Arusha, dont les trois principales composantes sont : la mise en place d'un Etat de droit, sous la responsabilité d'un gouvernement de transition à base</p>	<p>de contrôle au Rwanda</p>	<p>8 mars : rapport accablant de la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda depuis le 1er octobre 1990.</p> <p>16 mars : ouverture des négociations de paix entre le gouvernement et le FPR à Arusha</p> <p>13 avril : le CICR lance un appel urgent en faveur des réfugiés rwandais du nord du pays. 900 000 personnes seraient menacées de famine.</p> <p>14 avril : les troupes étrangères entament leur retrait</p>
--	------------------------------	--

<p>élargie (GTBE), le retour des réfugiés rwandais, la constitution d'une armée nationale de transition à partir des Forces armées rwandaises et des forces du FPR.</p> <p>octobre-novembre : massacres au Burundi, à la suite de l'assassinat, le 21 octobre, du Président Ndadaye</p> <p>21 octobre : Assassinat du Président Melchior Ndadaye du Burundi, vague de massacres à Bujumbura</p> <p>21 décembre : instauration du couvre-feu à Bujumbura</p> <p>28 décembre : En application des accords de paix d'Arusha, des troupes du FPR s'installent à Kigali.</p>	<p>Décembre : Départ des forces françaises de l'opération Noroît</p>	<p>5 octobre : Vote par le Conseil de Sécurité de la résolution 872 autorisant le déploiement de la MINUAR (Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda)</p> <p>1er novembre : la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) déploie ses forces en vertu de la résolution 872 du Conseil de Sécurité du 5 octobre 1993</p>
<p>1994</p>	<p>1994</p>	<p>1994</p>
<p>5 janvier : En application des accords d'Arusha, le Président Habyarimana prête serment, mais reporte la mise en place d'un gouvernement et de l'Assemblée nationale</p> <p>23 février : des incidents meurtriers éclatent à Kigali. L'installation des institutions de transition est reportée sine die.</p> <p>22 mars : nouveau report de la mise en place des institutions de</p>		<p>7 janvier : Le Conseil de Sécurité autorise l'envoi d'un bataillon de 900 hommes supplémentaires dans le cadre de la MINUAR</p>

<p>transition</p> <p>6 avril : l'avion du Président Habyarimana est abattu à son atterrissage à Kigali. Le Président Habyarimana et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira trouvent tous les deux la mort.</p> <p>7 avril : enlèvements et échanges de tirs se multiplient à Kigali, à l'annonce de la mort des présidents rwandais et burundais. Le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana est assassinée par les FAR ainsi que les dix casques bleus chargés de sa sécurité. Début des massacres systématiques des tutsi à Kigali et dans la plupart des préfectures.</p> <p>8 avril : prestation de serment du Président de la République par intérim, M. Théodore SINDIKUBWABO (MRND), Président de l'Assemblée nationale</p> <p>18 avril : les massacres de tutsi</p>	<p>7 avril 1994 : début de l'opération Amaryllis</p> <p>9 avril : Début de l'opération Amaryllis ; Mme Habyarimana et sa famille sont évacuées par la France vers Paris via Bangui</p> <p>12 avril : fermeture de l'Ambassade de France, à l'instar de la plupart des autres ambassades occidentales</p> <p>13 avril : fin de l'opération Amaryllis ayant permis le départ de 559 français (105 par la route et 454 en avion) ainsi que de 784 étrangers</p>	<p>6 avril : Résolution 909 du Conseil de Sécurité prolongeant le mandat de la MINUAR jusqu'au 29 juillet</p> <p>14 avril : les troupes étrangères se retirent progressivement</p> <p>15 avril : fin de l'opération d'évacuation belge (environ 1 500 personnes dont près de 1 000 Belges)</p> <p>17 avril : départ du contingent belge de la MINUAR (450 hommes)</p>
--	--	---



s'étendent à l'ensemble du pays.

1er mai : des centaines de milliers de personnes fuient le sud est du Rwanda, devant la progression du FPR. La Croix-Rouge affirme qu'il s'agit du "plus ample mouvement de population jamais observé en 75 années d'existence de la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge". Le FPR ferme la frontière avec la Tanzanie pour empêcher les civils de gagner ce pays.

21 avril : le Conseil de Sécurité réduit les effectifs de la MINUAR, qui passent de 2500 à 270 militaires (résolution 912).

23 avril : échec des négociations entre le gouvernement intérimaire rwandais et le FPR à Arusha

17 mai : résolution 918 : le Conseil de Sécurité décide de porter les effectifs de la MINUAR à 5500 hommes (MINUAR II) et décide un embargo sur les armes à destination du Rwanda.

23 mai : arrivée au Rwanda de M. Iqbal RIZA, émissaire du Secrétaire Général des Nations Unies, pour entamer des pourparlers avec les parties

24-25 mai : session spéciale de la Commission des droits de l'homme sur le Rwanda à Genève, débouchant sur la désignation d'un rapporteur spécial et sur la décision d'envoyer des observateurs.

8 juin : Résolution 925 qui prolonge le mandat de la MINUAR jusqu'au 9 décembre

15 juin : Signatures parallèles par les autorités gouvernementales et le FPR d'un cessez-le-feu entériné

<p>4 juillet : le FPR s'installe dans Kigali et prend Butare</p> <p>18 juillet : Des milliers de soldats hutu des FAR gagnent le Zaïre. Le général Kagamé déclare que "la guerre est finie. Il y a un cessez-le-feu de facto, même s'il</p>	<p>16 juin : le FPR se déclare fermement opposé à toute intervention française</p> <p>24 juin : conformément à la résolution 929, mise en place progressive de l'Opération Turquoise</p> <p>25 juin : trois cents soldats sénégalais rejoignent l'opération Turquoise.</p> <p>5 juillet : la France annonce la création d'une zone humanitaire sûre dans le sud-ouest du Rwanda (Gikongoro, Kibuye, Cyangugu)</p>	<p>par les Chefs d'Etat de l'OUA. Le cessez-le-feu reste sans effet.</p> <p>22 juin : résolution 929 du Conseil de Sécurité qui autorise la France, à sa demande, et les autres pays qui le souhaiteront à user de "tous les moyens nécessaires" pour protéger les civils et acheminer l'aide alimentaire.</p> <p>30 juin : le rapport de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies conclut à l'existence d'un génocide au Rwanda</p> <p>1er juillet : résolution 935 du Conseil de sécurité qui demande la constitution d'une commission d'experts chargée d'enquêter sur les massacres.</p> <p>15 juillet : les Etats-Unis décident de ne plus reconnaître le gouvernement rwandais</p> <p>16 juillet : mise en place à Goma de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins de plus d'un demi-million de réfugiés.</p> <p>17 juillet : violents combats autour de Goma qui conduisent le H.C.R. à suspendre les vols du PAM</p>
---	---	--

<p>n'a pas été proclamé".</p> <p>19 juillet : Pasteur Bizimungu et Faustin Twagiramungu, FPR, hutu, sont nommés respectivement Président de la République et Premier ministre. Un poste de vice-président, confié à Paul Kagamé est créé. Huit ministres sur dix-sept sont membres du FPR.</p> <p>10 septembre : signature de la Convention de Gouvernement au Burundi</p>	<p>21 août : retrait des forces françaises de l'opération Turquoise</p>	<p>26 juillet : rencontre à Maurice, entre le nouveau Président Pasteur Bizimungu et le Président Mobutu pour trouver une solution au problème des réfugiés rwandais</p> <p>17 août : la MINUAR II prend son premier commandement en zone humanitaire sûre avec l'arrivée du contingent ghanéen</p> <p>septembre : le H.C.R. affirme que le FPR se livre à des représailles massives.</p> <p>8 novembre : Résolution 955 du Conseil de Sécurité, création du Tribunal Pénal international pour le Rwanda</p>
<p>1995</p>	<p>1995</p>	<p>1995</p>
		<p>9 juin : résolution 997 prorogation du mandat MINUAR jusqu'au 8/12/95, réduction des effectifs MINUAR à 1800 hommes</p>

		<p>16 août : levée de l'embargo sur les armes à destination du Rwanda (Résolution 1011)</p> <p>7 septembre : résolution 1013 : création d'une commission internationale d'enquête sur les trafics d'armes à destination du Rwanda</p> <p>19 décembre : résolution 1029, prorogation du mandat de la MINUAR</p>
1996	1996	1996
<p>25 juillet : prise de pouvoir du Major Buyoya à Bujumbura</p>		<p>8 mars : résolution 1050, fin du mandat de la MINUAR</p>